



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 008

Juin 2023

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: *Accès à l'eau grâce à la pompe à motricité humaine PMH dans un village du sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger), M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021*

MAQUETTE & PAO: *Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey*

N° 008

ISSN



1859-5146

JUIN 2023

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures: ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux: ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement
Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : Pr AMADOU Boureima

Directeur Adjoint de publication : Pr YAMBA Boubacar

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef : Pr WAZIRI MATO Maman

Rédacteur en chef Adjoint : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

BP: 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2023

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

INSUFFISANCE ET PRECARITE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER ET MARGINALISATION RURALE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : CAS DE LA PLAINE DE MÔ AU CENTRE-OUEST DU TOGO	8
<i>KOURPAI Nabine^{(1)*} et KADOUZA Padabô⁽²⁾</i>	
CARACTÉRISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DU PARC NATIONAL FAZAO-MALFAKASSA (PNFM) AU CENTRE-TOGO	22
<i>FOUSSENI Faïzou^{(1)*}, ILLOU Mahamadou⁽²⁾ et BOUKPESSI Tchaa⁽³⁾</i>	
AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : LA TRANSITION URBAINE A L'ÉPREUVE DES ENJEUX TERRITORIAUX.....	35
<i>BOUAKI KOUADIO BAYA⁽¹⁾</i>	
APPROCHE DE LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST).....	49
<i>YAOVI ENAGNON ARSENE Euloge^{(1,2)*}, DEKAKON SATINGO Rolette⁽²⁾ et VISSOH Sylvain^(1,2)</i>	
HISTOIRE ET SPÉCIFICITÉS DU FIQH (JURISPRUDENCE MUSULMANE)	63
<i>DJIBO Seybou⁽¹⁾</i>	
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE SIG POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: LE CAS DES LYCEES DE GUEDEAWAYE.....	75
<i>FAYE Mor⁽¹⁾</i>	
LES FACTEURS QUI DETERMINENT LE ROLE DE LA FEMME DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER).....	91
<i>BOUBACAR ISSA Ramatou^{(1)*} et AMADOU Boureima⁽²⁾</i>	
INSECURITE ET PROBLEMATIQUE DE GESTION DU PARC DU W AU NIGER.....	105
<i>IBRAHIM Younoussi⁽¹⁾</i>	
INONDATION DU DALLOL MAORI ET SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE KARA-KARA (DEPARTEMENT DE DIOUNDIU, NIGER)	116
<i>ALKASSOUM DIT KASSO Sanoussi⁽¹⁾</i>	
ANALYSE COMPARATIVE DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DES INNOVATIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRODUCTEURS DE COTON AU NORD- BENIN	133
<i>KINMAGBAHOUE F. Hortalin^{(1)*} et YABI AFOUDA Jacob⁽²⁾</i>	
PERCEPTIONS ET STRATEGIES D'ADAPTATION AUX INCERTITUDES CLIMATIQUES PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE KORSIMORO (CENTRE-NORD DU BURKINA FASO)	152
<i>OUEDRAOGO Ibrahim^{(1)*}, SAWADOGO Boureima⁽¹⁾ et BONKOUNGOU Joachim⁽²⁾</i>	
PERCEPTIONS, MODES DE GESTION ET CONFLITS ASSOCIES AUX TRANSFERTS SOCIAUX MONÉTAIRES EN MILIEU RURAL NIGERIEN.....	165
<i>ISSIAKA Haoua⁽¹⁾, ABDOU BAGNA Amadou⁽²⁾ et MAGAGI Soulé^{(3)*}</i>	
ANALYSE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES REALISEES PAR AGENCE DES MUSULMANS D'AFRIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE KANEMBAKACHE AU NIGER	180
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi^{(1)*}, ZAKARYA IDI Mahamadou⁽¹⁾, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha⁽²⁾ et DAMBO Lawali⁽³⁾</i>	

AHMADOU KOUROUMA ET LE DISCOURS DE LA CRISE SOCIALE : LE CAS DE QUAND ON REFUSE ON DIT NON	195
<i>NADJIBEYE Parfait (1)</i>	
UTILISATION DE LA CONTRACEPTION MODERNE CHEZ LES FEMMES EN UNION AU NIGER : UNE ANALYSE MULTINOMIALE DE FACTEURS DISCRIMINANTS	205
<i>SOUMANA Issifou (1)* et ZOURKALEINI Younoussi (2)</i>	
DOUBLE FLORAISON OU REPOSE POSITIVE DU PALMIER DATTIER AU CLIMAT DU SAHEL	218
<i>ZANGO Oumarou(1), SAVADOGO Patrice(2), ABDOUSALAM Saidou(2), REY Hervé(3), LECOUSTRE René(3), ABERLENC Frédérique (4) et BAKASSO Yacoubou(5)</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES LIGNEUSES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD-EST DU BENIN	229
<i>ALI KOLAWOLE F. M. Rachad(1)* et TCHANGONIYI Akibo Léopold(2)</i>	
PERCEPTIONS PAYSANNES DES INDICATEURS (SIGNES) TRADITIONNELS DES SAISONS SUR LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TIBIRI (REGION DE MARADI-NIGER)	243
<i>HADI ABDOU Mahamadou Moustapha(1)*, ILLOU Mahamadou(2) , ABDOU BAGNA Amadou (3) et YAMBA Boubacar (4)</i>	

INONDATION DU DALLOL MAORI ET SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE KARA-KARA (DEPARTEMENT DE DIOUNDIYOU, NIGER)

ALKASSOUM DIT KASSO Sanoussi (1)

(1) Département Sciences de l'Éducation, École Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Correspondant courriel : salkassoum1975@gmail.com

RESUMÉ

Les systèmes de production agricole nigériens subissent les effets conjugués de la croissance démographique et du changement climatique. Cela porte préjudice à la sécurité alimentaire des ménages qui tirent leurs subsistances de l'agriculture. Le dallol Maori est l'une des régions humides du pays qui connaît une fluctuation de ses régimes. En effet, depuis quelques années, ses eaux débordent et envahissent les champs de cultures, notamment céréalières. L'objectif de ce papier est de déterminer les impacts de l'inondation du dallol Maori sur la sécurité alimentaire des ménages dans la Commune Rurale de Kara-Kara. Il émet l'hypothèse que l'abandon obligatoire des cultures vivrières au profit des cultures marchandes rend les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La méthodologie adoptée consiste à analyser deux des quatre dimensions de la sécurité alimentaire indiquées au sommet mondial de l'alimentation de 1996. Les données empiriques (qualitatives et quantitatives) sont collectées à l'aide des guides d'entretien adressés aux services techniques et un questionnaire à l'intention des chefs des ménages producteurs de la zone.

Les résultats indiquent que les inondations du dallol Maori provoquent l'amenuisement des terres destinées aux cultures céréalières et l'endommagement des infrastructures routières ce qui impacte sur la sécurité alimentaire des ménages. Néanmoins, l'adoption de cultures marchandes adaptées aux fluctuations du niveau des eaux atténue les incidences de l'aléa. Le gain tiré de la vente des cultures ne constitue pas une garantie à la sécurité alimentaire, mais un palliatif permettant l'accès aux produits vivriers importés qui ne correspondent pas véritablement aux habitudes alimentaires des ménages.

Mots clés : Kara-Kara, dallol Maori, culture céréalière, sécurité alimentaire, adaptation
DALLOL MAORI FLOOD AND HOUSEHOLD FOOD SECURITY IN THE RURAL COMMUNE OF KARA-KARA (DEPARTMENT OF DIOUNDIYOU, NIGER)

ABSTRACT

Agricultural production systems in Niger are subject to the combined effects of population growth and climate change. This is detrimental to the food security of households that derive their livelihood from agriculture. Dallol Maori is one of the humid regions of the country which experiences a fluctuation in its regimes. Indeed, in recent years, its waters have overflowed and invaded crop fields, especially cereals. The objective of this paper is to determine the impacts of the Maori dallol flooding on household food security in the Rural Commune of Kara-Kara. It hypothesizes that the compulsory abandonment of food crops in favor of cash crops makes households vulnerable to food insecurity.

The methodology adopted consists of analyzing two of the four dimensions of food security indicated at the 1996 World Food Summit. The empirical data (qualitative and quantitative) are collected using interview guides addressed to the technical services and a questionnaire for heads of producing households in the area.

The results indicate that the Maori dallol floods cause the depletion of land for cereal crops and damage to road infrastructure, which impacts household food security. Nevertheless, the adoption of cash crops adapted to water level fluctuations mitigates the impact of the hazard. The gain from the sale of crops does not constitute a guarantee of food security, but a palliative allowing access to imported food products which do not really correspond to the dietary habits of households.

Keywords: Kara-Kara, dallol Maori, cereal culture, food security, adaptation

INTRODUCTION

L'éradication de la pauvreté à l'échelle planétaire est l'un des défis majeurs qui préoccupent la communauté internationale. Relever ce défi suppose prioritairement vaincre la faim et faire régner la sécurité alimentaire, partout à travers le monde. Pour ce faire, les Nations Unies s'engagent par l'adoption d'agendas qui s'imposent à l'ensemble des pays membres. Le dernier en vigueur, adopté le 30 septembre 2015 à New York, est constitué de 17 objectifs appelés Objectifs de Développement Durable (ODD), à atteindre en 15 ans. L'objectif 2 est dédié à la lutte contre la faim en promouvant une agriculture durable. À travers celui-ci, les Nations Unies ambitionnent d'« *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* » (Nations Unies, 2015, p. 15). La tâche est immense car autant que s'accroît la population mondiale, autant que se dégradent les conditions permettant de réaliser des récoltes satisfaisantes. Au moment où les besoins alimentaires augmentent, la récurrence des extrêmes hydrométéorologiques (sécheresses, inondations, attaques acridiennes) perdure et la fertilité des sols ne cesse de baisser. Ces phénomènes naturels qui semblent irréversibles annihilent les efforts des pouvoirs publics en matière d'atteinte de la sécurité alimentaire, notamment dans

les pays du sud. Aussi, faut-il ajouter aux lots des facteurs entravant la productivité agricole le caractère rudimentaire des systèmes de production et le faible pouvoir d'achat des producteurs dans les zones rurales. Un tel contexte amplifie l'insécurité alimentaire en rendant la tâche plus ardue à la communauté internationale.

Au Niger, vaste pays sahélien, désertique sur 67% de sa superficie, la population est essentiellement rurale. Le secteur rural occupe plus de 80% des actifs et sur la période 2011-2015, sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) est estimée à 37,02% dont près de 24% pour l'agriculture (Niger-MP, 2017, p. 35). Au regard de son importance, le secteur agricole est fondamental pour le développement économique et social du Niger. Promouvoir sa croissance revient à améliorer les revenus, mieux les conditions de vie de plus des 2/3 des nigériens. Mais, il est largement tributaire des aléas climatiques, de la baisse accrue de la fertilité des sols et de l'émiettement des terres consécutif à la croissance démographique. Les populations se contentent, après chaque campagne, de faibles récoltes qui ne satisfont pas totalement leurs besoins. Selon la Banque Mondiale (2013, p. 1) plus de 60% des ménages dépendent partiellement de leur propre production c'est-à-dire qu'ils ne produisent pas assez pour répondre à leurs besoins de consommation. Le pays se trouve dans l'obligation d'importer les produits céréaliers. Le déficit vivrier structurel et la fluctuation des prix des produits céréaliers sur le marché ont des impacts sur l'accès des ménages à la nourriture et sur leur sécurité alimentaire. Pour faire face à cette situation récurrente, les gouvernements successifs ont mis en place différentes politiques visant à assurer la disponibilité permanente des produits alimentaires. M. Boureima (2016) a effectué une revue des politiques agricoles du Niger durant 55 ans (1960-2015) à la recherche de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Force est de constater que du chemin reste à parcourir. L'écart demeure important entre les paroles et les actions d'une part et les objectifs de départ et les résultats sur le terrain, d'autre part. Le programme en exécution, l'Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens (I3N), semble emboîter le pas des précédents. Il aborde le défi avec une approche qui met en doute l'atteinte des objectifs fixés. Déjà, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique constate que « *l'initiative fixe des cibles quantitatives globales, présente des coûts d'investissements mais ne développe pas un cadre logique avec des indicateurs détaillés de référence et cibles en termes de transformation structurelle* » (Nations Unies, 2016, p. 24). Le constat s'avère car la faim zéro en 2020 ne s'est pas réalisée.

Le domaine de la sécurité alimentaire ne préoccupe pas uniquement les pouvoirs publics. Il intéresse également les humanitaires, les acteurs de développement et les universitaires qui y œuvrent diversement. Outre les travaux de recherche, il bénéficie de nombreux rencontres, engagements et accords à différentes échelles (nationale, régionale, planétaire). La production littéraire est donc abondante.

Au préalable, le concept est défini de façon évolutive et en tenant compte non seulement des champs d'intervention, mais aussi des acteurs. La définition donnée lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996 fait partie de celles qui bénéficient d'un consensus. Elle stipule que « *la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* » (FAO, 1996, p. 4). Cette définition contient les notions essentielles autour desquelles tournent les définitions de différents spécialistes : la disponibilité alimentaire, l'accès à l'alimentation et l'utilisation des aliments.

Dans un second temps, un large éventail de modèles d'analyse est élaboré. Tous les modèles se basent sur des indicateurs permettant de caractériser la sécurité alimentaire. Ils sont élargis aux concepts connexes comme l'insécurité alimentaire, la nutrition, la vulnérabilité, etc. Les institutions humanitaires, notamment celles des Nations Unies, sont pionnières, chefs de file en matière d'élaboration de modèles d'analyses de la sécurité alimentaire des ménages. Elles en font le principe fondamental de leurs interventions qui priorisent les zones rurales. C'est dans ces zones que la pauvreté touche plus de personnes et se posent avec acuité les problèmes de sécurité alimentaire. La Commune Rurale de Kara-Kara (CRK) ne fait pas exception. Située dans la bande climatique la plus humide du Niger, elle est exposée aux inondations du dallol Maouri au cours de ces dernières années. Les eaux débordantes envahissent les champs dunaires et stagnent en permanence dans les bas-fonds.

Conséquemment les superficies cultivables sont réduites entraînant la baisse des productions céréalières, base de l'alimentation des ménages. La situation est telle que les paysans riverains sont obligés de semer, labourer et récolter au gré des inondations. Pour subsister, ils ont su transformer les contraintes en opportunités en adoptant des stratégies leur permettant de produire malgré la présence de l'eau. Les productions deviennent de plus en plus marchandes. Il convient d'investiguer sur ces stratégies. Garantissent-elles la sécurité alimentaire des ménages ? En essayant de répondre à cette question, cet article vise à déterminer les impacts de l'inondation du dallol Maouri sur la sécurité alimentaire des ménages dans la CRK. La démarche consiste à étudier deux (la disponibilité et l'accessibilité) des quatre dimensions (la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité) de la sécurité alimentaire évoquées dans la définition de la FAO de 1996. Il émet l'hypothèse que l'abandon obligatoire des cultures vivrières au profit des cultures marchandes rend les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire.

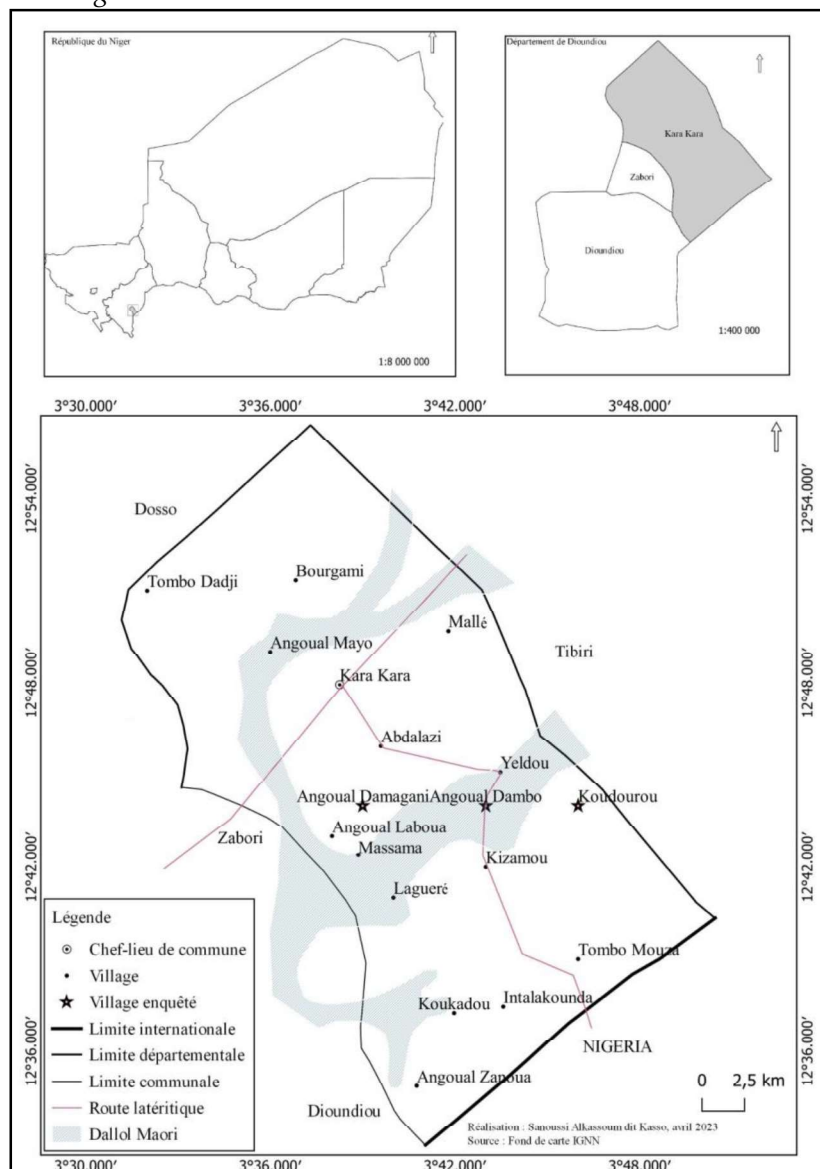
1. SITE D'ETUDE

La Commune Rurale de Kara-Kara est inscrite entre les longitudes 3° 29' 25'' et 3° 50' 32'' Est et les latitudes 12°34'00'' et 12° 55' 20'' Nord. Elle couvre une superficie de

636,16 Km² (Niger-CRK, 2014, p. 14) et est limitée à l'Est par la République fédérale du Nigéria, au Nord par le département de Tibiri (commune rurale de Guéchémé), à l'Ouest par celui de Dosso (commune rurale de Kargui Bangou) et au Sud par les communes de Zabori et Dioundiou (Figure 1). Au 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) organisé au Niger en 2012, elle compte 44 333 habitants (Niger-INS, 2014, p. 104). Cette population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Les échanges commerciaux sont florissants du fait de la proximité du Nigéria (fraude de carburant, importation de produits manufacturés) et du Benin (importation de produits alimentaires), du développement des cultures marchandes (cane à sucre, oignon, moringa) et de la présence de 6 marchés ruraux hebdomadaires sur le territoire communal. Deux importantes routes latéritiques (figure 1) traversent la commune. Il faut ajouter à ces principales infrastructures routières, une multitude de pistes qui relient les villages de la commune entre eux et les autres entités voisines du Niger et du Nigéria. L'ensemble facilite la circulation des marchandises et leur accès aux ménages.

Le dallol Maouri, paléo-affluent du fleuve Niger, traverse la commune dans sa partie australe où sa vallée s'élargit. Région humide, il a un régime irrégulier. Pendant la saison sèche, il se transforme en chapelet de mares qui permettent la pêche et les cultures irriguées. Le fourrage frais qu'il offre le long de cette période, permet le développement de l'élevage, notamment l'embouche. Pendant la saison des pluies, la vallée du Dallol, appelée localement *fadama*, s'inonde suite aux fortes pluies locales, à la résurgence et aux écoulements. Ces événements d'occurrence imprévisible donnent aux récoltes un caractère aléatoire, pourtant sur des terrains où les producteurs attendent des rendements exceptionnels. Lorsque les inondations surviennent, l'espoir d'une campagne heureuse s'estompe et les stratégies de survie sont mises en œuvre.

Figure 6 : Localisation de la commune Rurale de Kara-Kara



2. MATERIEL ET METHODE

La démarche adoptée dans cette étude a consisté à collecter des données empiriques au niveau de trois villages parmi les 11 traversés par le dallol Maouri. Le critère de choix exclut les villages qui ont un aménagement agricole de l'Office National des Aménagements Hydro Agricoles (ONAHA) et privilégie les extrémités (Est : Koudourou, Ouest : Angoual Damagani) et le centre (Angoual Dambo) (figure 1). Un questionnaire et un guide d'entretien ont servi de support. Le questionnaire, saisi sous le logiciel Sphinx 4.5, est administré à 75 chefs de ménages. Il est anonyme, plus qualitatif que quantitatif et comporte des questions ouvertes et fermées. Le guide d'entretien est adressé au chef du district agricole, aux autorités municipales et aux assemblées villageoises. Pour renforcer les données, des entretiens ont lieu avec des informateurs clés sur la disponibilité des céréales sur les marchés et les modes d'entraide au sein des communautés. Les deux outils ont permis de collecter des

informations sur les deux aspects la sécurité alimentaire (disponibilité et accessibilité). Une revue documentaire a permis de situer le sujet par rapport à la littérature existante.

Le dépouillement est effectué sous le logiciel Sphinx 4.5 et les figures construites sous Excel 2013. La sécurité alimentaire des ménages est appréciée sur la base de deux indicateurs : le Score de Consommation Alimentaire (SCA) qui capte la fréquence et la diversité alimentaires et l'Indice des Stratégies de Survie (CSI) qui permet d'analyser le comportement alimentaire. Le SCA a été manuellement calculé et les seuils définis pour le Niger ont été retenus. Ce sont, score :

- ≤ 28 : consommation alimentaire pauvre ;
- entre 28,5 et 42 : consommation alimentaire limitée et
- $\geq 42,5$: consommation alimentaire acceptable (PAM, 2010, p. 72).

3. RESULTATS

3.1. CONTRAINTES LIÉES AUX INONDATIONS

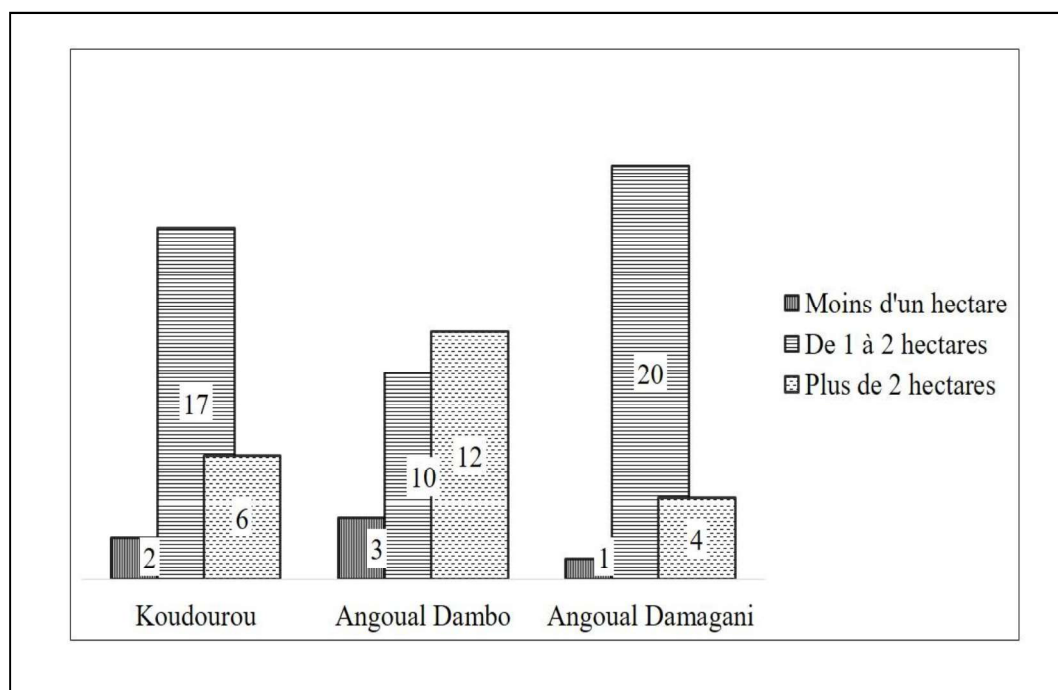
Dans la CRK, les inondations causent d'importants dommages sur les cultures et le bâti, renforcent la prévalence de certaines maladies et occasionnent la rupture des routes. Elles entravent le développement socio-économique.

3.1.1. Submersion des champs et des concessions

Les eaux en débordement du Dallol submergent les champs localisés dans les bas-fonds. Il résulte une réduction des superficies cultivables. Les résultats de l'enquête indiquent que tous les interrogés ont perdu des terrains. La figure 2 montre que leur majorité a perdu entre 1 et 2 hectares. Environ 47 chefs de ménage, soient 62,66 %, sont dans cette situation. Le village d'Angoual Damagani est le plus touché par le phénomène. Les techniques et moyens modernes qui permettent de compenser le manque à gagner ne sont pas à la portée des paysans. Ils se contentent de maigres récoltes et des produits importés qui ne conviennent pas le plus souvent à leur goût. Ainsi, commence le cycle infernal des difficultés alimentaires.

En plus de la submersion des champs, la résurgence affecte certaines concessions. Le phénomène est plus observé dans les villages où la « transgression » du dallol est récente. Les eaux stagnantes favorisent le développement des moustiques engendrant la recrudescence du paludisme. Cela exacerbe la vulnérabilité des ménages car les soins médicaux sont gratuits uniquement chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

Figure 7 : Estimation des superficies inondées par les enquêtés



Source : données de terrain, juillet 2019

3.1.2. Rupture de routes

Les inondations engendrent la rupture des voies qui relient les villages riverains du Dallol. L'accès aux marchés hebdomadaires devient difficile. La situation s'aggrave lorsque les deux routes latéritiques de la commune s'inondent et deviennent impraticables. La rupture de route allant au Nigéria intervient dans la CRK et celle allant au Bénin dans la commune de Dioundiou. Le faible pouvoir d'achat des paysans se confronte à l'inflation liée à l'allongement de la distance. Les ménages se fragilisent davantage. Selon l'ensemble des interviewers, la période de soudure coïncide véritablement avec la rupture des routes. C'est le moment des difficultés de ravitaillement.

3.2. DISPONIBILITE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

La disponibilité locale des produits alimentaires en quantité et en qualité suffisantes, à tout moment le long de l'année, est l'un des piliers de la sécurité alimentaire. Il s'agit de leur présence physique à travers la production propre, la disponibilité sur le marché ou les assistances alimentaires. Les ménages enquêtés ont deux principales sources de nourriture : la production agricole propre (30 %) et l'achat sur le marché (70 %).

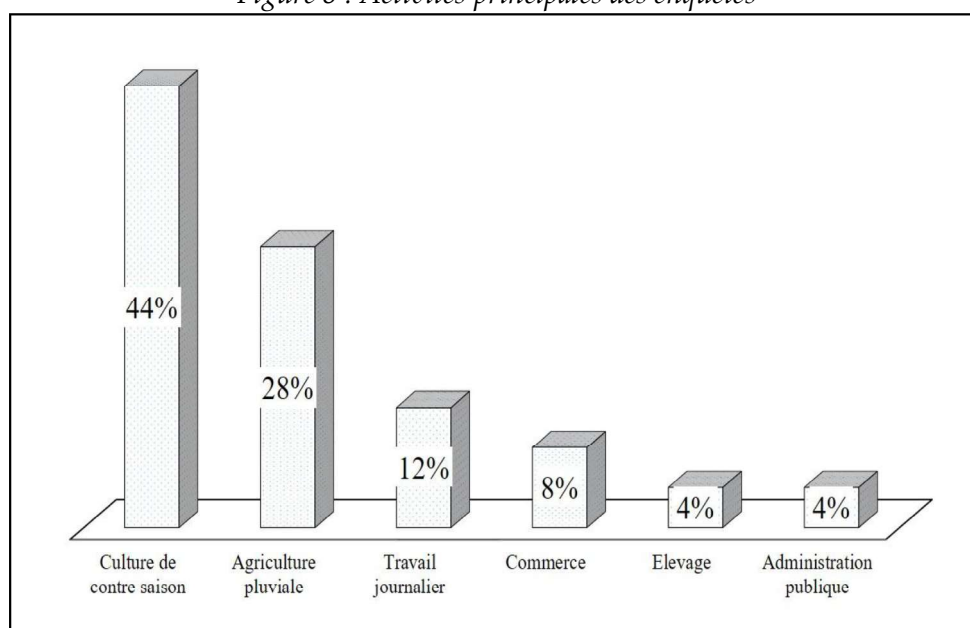
3.2.1. Production agricole propre

Les données collectées révèlent que les céréales autoproduites sont la préférence alimentaire de plus de 75% des enquêtés. Mais, depuis quelques années, elles ne couvrent plus la totalité des besoins des producteurs. Le déficit céréalier devient d'année en année structurel. Pourtant, la vallée du Dallol était un bassin céréalier

reconnu depuis la période coloniale. J. Maillocheau²³ (1952), qualifiait le canton de Kara Kara, grâce à la présence de ce cours d'eau, de grenier à mil des secteurs limitrophes de la province de Dosso. Cette vocation se désagrège progressivement. Les céréales sont suppléées par des spéculations plus ou moins allogènes (canne à sucre, oignon, pastèque) qui ne servent pas directement de nourriture. Les cultures pluviales deviennent de moins en moins importantes. Les paysans passent d'une agriculture vivrière à une agriculture de rente qui ne garantit pas la disponibilité des produits directement consommables par les ménages. La figure 3 montre que la majorité des enquêtés (44 %) pratique les cultures de contre saison comme activité principale, c'est-à-dire qu'elles leur procurent plus de revenus. Mais, avant la recrudescence des inondations, la rentabilité des terres était en baisse, à cause de l'accroissement démographique qui a accru la pression sur les ressources naturelles de manière générale. Les témoignages collectés renseignent qu'il y a eu plusieurs campagnes agricoles, au cours de ces dernières années, suite auxquelles les récoltes ont été déficitaires. Cette situation est due aux caractères aléatoires des débuts et des fins de la saison des pluies, au lessivage et émiettement des sols et aux techniques culturales modernes.

Les difficultés alimentaires créent de nouvelles habitudes dans la consommation des ménages. Bien qu'elles soient destinées à la vente, les spéculations comme le moringa, le riz et le niébé intègrent le menu quotidien des populations. Mais, la consommation obligatoire d'un aliment, quel que soit sa qualité nutritive est un signe d'insécurité alimentaire.

Figure 8 : Activités principales des enquêtés



Source : données de terrain, juillet 2019

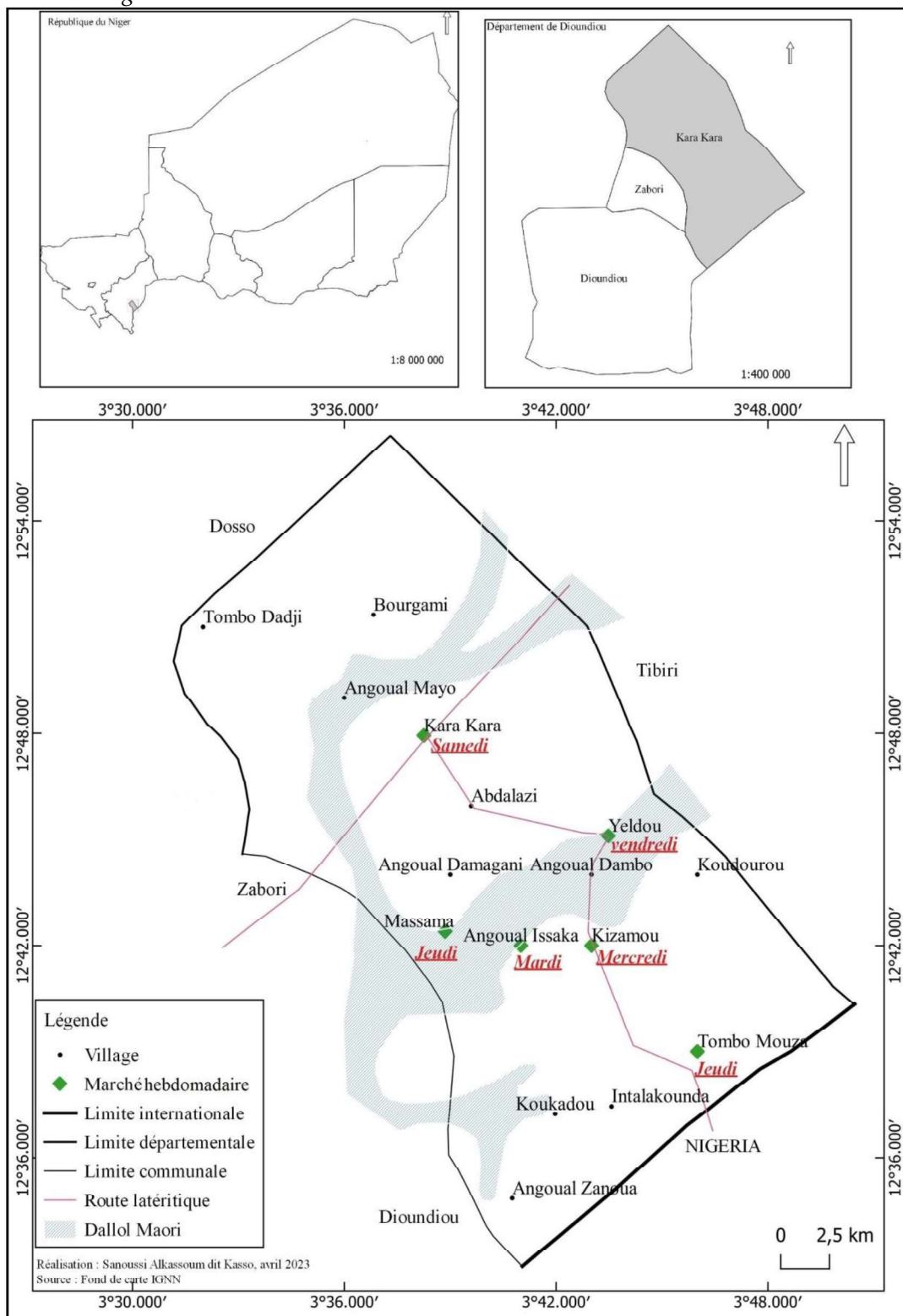
²³ J. Maillocheau, Administrateur-Adjoint de la France d'Outre-Mer, Chef de la Subdivision de Gaya.

3.2.2. Présence des denrées alimentaires sur le marché

Les cultures marchandes ne sont pas destinées à la consommation des ménages, mais elles sont une source indéniable de revenus. Les enquêtes de terrain montrent que tous les répondants sont habitués à vendre, parfois, l'intégralité de leurs récoltes. Ces cultures ne peuvent pas servir de repas familial. Par exemple, un repas de canne à sucre ou de pastèque, s'il est envisageable, ne peut satisfaire que partiellement les besoins en nutriments de l'organisme. Les diététiciens renseignent que de tous les aliments, seul le lait maternel chez le nourrisson est susceptible de satisfaire convenablement les besoins nutritionnels de l'organisme. Aussi, mettent-ils en garde la poursuite de l'allaitement maternel exclusif au-delà des six premiers mois de la vie. Dans cette perspective, le recours aux denrées alimentaires importées s'impose et se présente comme une alternative salubre. Et les marchés hebdomadaires assurent l'offre.

Sur le territoire de la CRK, 6 marchés hebdomadaires s'animent régulièrement (figure 4). Il y est vendu toute sorte de produits alimentaires. Mais, l'accès est difficile car la zone est sablonneuse. Les principaux moyens de transport sont les charrettes, les motos et les taxis de brousse. En dehors des jours du marché, les boutiques installées dans les villages assurent la disponibilité des produits de première nécessité. La grande partie des produits est importée des villes voisines du Nigéria (Kanguiwa et Amagoro) et Malanville (Benin). Certains produits comme le riz, les pâtes alimentaires et la farine de blé sont acheminés à partir de Niamey, la capitale du Niger. Située à environ 200 kilomètres à l'ouest de la commune, elle est son principal débouché des cultures de rente. Les marchés des communes voisines (Dioundiou, Lido, Kargui Bangou) contribuent à assurer la disponibilité des produits alimentaires. Cependant, la possession d'argent et la disponibilité des produits sur le marché ne garantissent pas la sécurité alimentaire.

Figure 9 : Marchés hebdomadaires de la Commune Rurale de Kara-Kara



3.2.3. Assistances alimentaires

Pour perpétuer la disponibilité des produits alimentaires, l'Etat et ses partenaires initient des programmes d'assistance, surtout pendant la période de soudure. Selon le chef du district agricole, depuis 2012, la commune a bénéficié de plus d'une dizaine d'opérations d'assistance alimentaire. À cela s'ajoute des appuis en semences

améliorées. Bien que certains enquêtés jugent l'appui d'insuffisant et de tardif, il participe quand même à la stabilisation de la disponibilité des produits alimentaires.

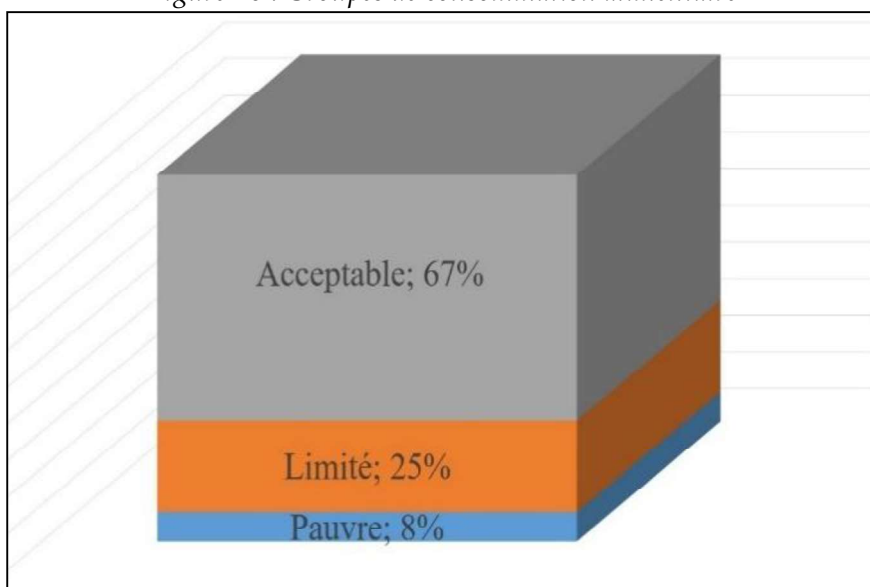
3.3. ACCES DES MENAGES AUX PRODUITS ALIMENTAIRES

L'accès alimentaire est perçu comme la possibilité de disposer de ressources, de quelque nature que ce soit, permettant d'acquérir une nourriture adéquate et nutritive. Pour l'apprécier, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) développe des indicateurs parmi lesquels le Score de la Consommation Alimentaire et les stratégies de survie.

3.3.1. Consommation alimentaire des ménages

Les renseignements sur les différents groupes d'aliments consommés durant les 7 jours par les enquêtés ont permis d'apprécier la consommation alimentaire des ménages. Le traitement des données a permis de classer les ménages en fonction du score de consommation (figure 5). Il ressort que la consommation alimentaire est assez satisfaisante. Plus de 67 % des ménages ont une alimentation acceptable, 25 % une alimentation limitée et seulement 8 % ont une alimentation pauvre. Le régime alimentaire de l'ensemble des ménages est principalement composé de céréales, de légumes, de protéines animales et des légumineuses. L'élément distinctif entre les ménages reste la fréquence de consommation de différents groupes d'aliments. Les classes de consommation pauvre et limitée sont observées, le plus souvent, dans les ménages dirigés par les femmes ou des personnes handicapées. La faiblesse de ces taux est imputable au non-respect de la fréquence de consommation des aliments et à l'enclin de certains ménages à l'attente de l'assistance des voisins.

Figure 10 : Groupes de consommation alimentaire



Source : données de terrain, juillet 2019

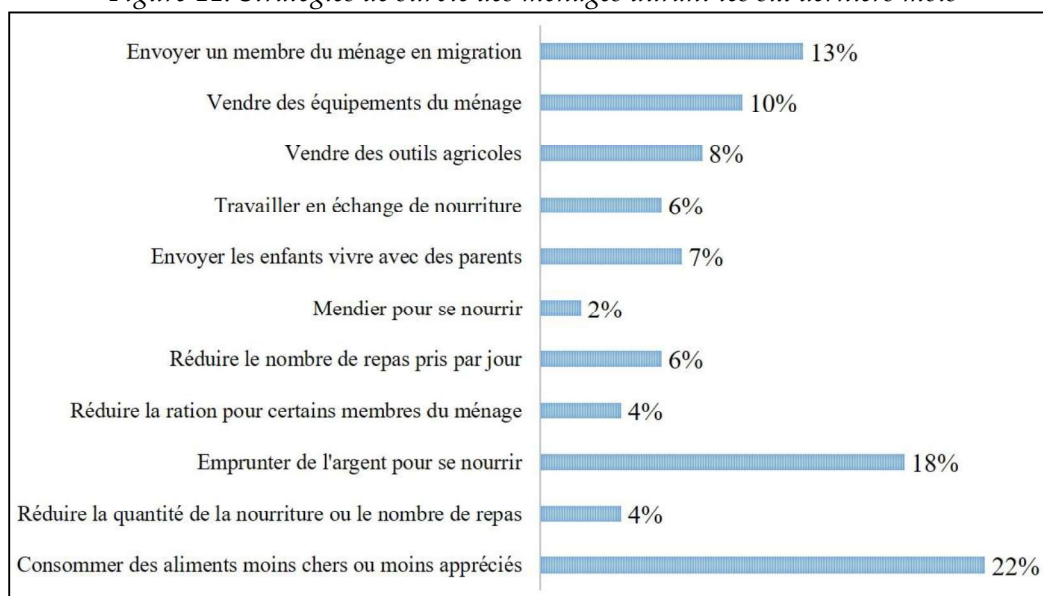
3.3.2. Stratégies de survie des ménages

Pour se rendre compte des stratégies de survie que les ménages adoptent face à l'insécurité alimentaire, le PAM (2012, p. 28) propose de leur demander s'ils ont au cours des 7 derniers jours :

- mangé des aliments moins appréciés / moins chers ;
- emprunté de la nourriture ou dépendu de l'aide d'amis ou de parents ;
- limité la taille des portions au repas ;
- réduit la consommation des adultes en faveur des enfants et
- réduit le nombre des repas pris par jour.

Les résultats de l'enquête montrent qu'aucun ménage n'a adopté ces stratégies. Cependant, cela ne suppose pas que la sécurité alimentaire est garantie. L'élargissement de l'observation sur une période plus longue donnerait sans doute des résultats plus tangibles. Ainsi, les résultats deviennent plus conformes à la réalité en s'inspirant de la démarche que l'Institut National de la Statistique (INS) adopte pour évaluer la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. La méthode consiste à renseigner sur les 6 derniers mois avant l'enquête. En renseignant les points cités ci-haut sur cette période, les réponses des enquêtés changent. Elles sont illustrées par la figure 6. Cette fois, jusqu'à 22 % des ménages ont l'habitude de consommer des aliments moins chers ou moins appréciés. Cela montre que la sécurité alimentaire n'est pas permanente le long de l'année et qu'elle dépend de la période des observations.

Figure 11: Stratégies de survie des ménages durant les six derniers mois



Source : données de terrain, juillet 2019

3.4. DISCUSSION

Ordinairement, les inondations causent des désastres. Elles affectent la vie, la santé, l'économie et l'environnement. Les impacts sont plus perceptibles dans les pays pauvres à cause de la forte vulnérabilité des populations exposées et de préparation

défaillante des pouvoirs publics aux risques. La remise en cause des moyens d'existence entraîne l'insécurité alimentaire. Même si les produits sont rendus disponibles grâce aux moyens facilitant l'importation, l'accès reste problématique. Or en matière de sécurité alimentaire, l'accès prime sur la disponibilité. Cela est prouvé par A. Sen (1981) dans ses travaux sur les causes de l'hécatombe humaine de Great Bengale en 1943. Il établit la conclusion que la famine était plus liée aux difficultés d'accès des ménages à la nourriture qu'à sa disponibilité. Ainsi, la sécurité alimentaire est réelle lorsque les ménages remplissent au moins l'une des conditions suivantes : consommer leur propre production, pouvoir acheter les produits alimentaires ou bénéficier des donations. Dans la région du dallol Maouri, la production céréalière propre des populations est très insuffisante. Foncièrement réduite par les inondations et la baisse de la fertilité des sols, il est très difficile de l'estimer. Une seule chose est certaine : elle couvre partiellement les besoins alimentaires des ménages. Cependant, les cultures commerciales génèrent d'importants revenus qui compensent les déficits, favorisent l'investissement agricole et créent des emplois. Des études menées récemment par A. Bonnassieux (2015) et R. Hassane (2015) ont abouti au même constat. L'adaptation des cultures et des producteurs à un environnement changeant du dallol n'est pas suffisante pour permettre la pérennité de la sécurité alimentaire. L'intervention de l'État est indispensable. Il a un rôle essentiel à jouer dans le développement agricole. E. Tollens (2004, p. 18) est convaincu que « *sans appui et engagement de l'État, le développement agricole ne peut pas avoir lieu, même dans une économie libéralisée* ». Le rôle de l'Etat et des bailleurs est de choix dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. Conscientes de l'éminence de leur place dans le domaine, les Nations Unies, ambitieuses d'équité et de préservation de l'environnement, inquiètes des manifestations des changements climatiques et des modes d'exploitation abusive des ressources naturelles, préconisent les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour appuyer les efforts d'adaptation des communautés. La cible 2 b de l'ODD 2 est formulée prioritairement en faveur du développement rural : « *accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés* » (Nations Unies, 2015, p. 15).

Les spécialistes en économie apprennent que le développement est un processus en étapes obligatoires. Le dépassement des étapes expose inéluctablement à l'échec. Par conséquent, tout pays qui aspire se développer est astreint au respect strict des étapes. Selon E. Tollens (2004), les pays africains sont actuellement au stade où l'investissement est prioritaire dans le secteur agricole. Il pense que c'est le seul

domaine qui offre les meilleures perspectives pour une croissance soutenue pouvant bénéficier à de larges couches de la population.

Cependant, il est souhaitable que la contribution de l'État et ses partenaires se matérialise sous forme de subvention, d'assistance technique et de facilité d'accès aux crédits, jamais sous forme d'aide alimentaire. La distribution gratuite de vivres ne favorise jamais un développement structurel. Elle crée la fainéantise chez les bénéficiaires et les maintient dans la dépendance, mieux dans la pauvreté. Critiquant l'aide à une échelle supérieure au ménage, M. Dambisa (2009, p. 24) pense que « *l'aide a rendu plus pauvres les pauvres et a ralenti la croissance* ».

L'adaptation s'est élargie aux habitudes de consommation. La pâte dure et la boule pétrie (*fura*) du mil, aliments très prisés des populations, tendent à être remplacés, génération après génération par des produits importés comme le riz, les pâtes alimentaires et le maïs. Ces produits, considérés jadis comme les mets cérémoniaux, le menu des occasions exceptionnelles, sont désormais l'alimentation de base des ménages, mêmes les plus démunis. Certains auteurs (M.C. Evans et al (2002), D. Desjeux (2012)) culpabilisent la mondialisation qui favorise l'harmonisation des goûts et des pratiques alimentaires. Ces aliments s'imposent aux ménages et sont vecteurs de certaines pathologies nouvelles, selon les propos d'un sexagénaire du village d'Angoul Damagani. Il est douteux que la mondialisation des goûts garantisse la sécurité alimentaire.

CONCLUSION

Le Niger est sans conteste l'un des pays du monde dont presque tous les indicateurs sont alarmants. Cette situation indésirable est exacerbée par les effets néfastes des extrêmes hydrométéorologiques. En effet, le dernier quart du XXe siècle était marqué par des sécheresses dramatiques et le début du XXIe est ponctué d'inondations terribles. Ces calamités entraînent des déficits céréaliers maintenant le pays dans une dépendance alimentaire récurrente. Malgré les énormes efforts consentis par les gouvernements successifs, le Niger peine à réaliser la souveraineté alimentaire. La politique actuelle, l'Initiative les Nigériens nourrissent les Nigériens (I3N), mise en œuvre depuis plus de deux décennies, n'a pas encore permis de réaliser l'objectif de faim zéro en 2020. Le marché des produits alimentaires reste toujours dominé par les importations. Les régions humides où les conditions de production sont sensiblement favorables, ne sont pas épargnées par les effets des aléas climatiques. C'est dans cette perspective que les eaux débordent le long de la vallée du dallol Maouri, rendant les cultures céréalières vivrières non praticables. Elles sont suppléées par des cultures adaptées qui génèrent d'importants revenus. Mais, ces dernières ne peuvent pas servir de repas familial d'où elles ne garantissent pas la sécurité alimentaire. Les populations

se contentent des produits céréaliers importés qui ne correspondent pas toujours à leur goût.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bonnassieux A., 2015 - Introduction : stratégies et dynamiques au Niger face aux contraintes environnementales. In *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Presses universitaires de Bordeaux, n° 270, pp. 101-113
- Sen A., 1981 - *Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation*, Clarendon Press Oxford, New York, 257 pages
- Banque Mondiale, 2013 - *Évaluation des risques du secteur agricole au Niger : de la réaction aux crises à la gestion des risques à long terme*. Rapport n° 74322-NE, Washington, DC, 74 pages
- D. Desjeux, 2012 - La révolution mondiale de la consommation alimentaire : l'émergence d'une nouvelle classe moyenne chinoise. In *OCL*, vol. 19 n° 5, pp. 299-303
- Tollens E., 2004 - *Les défis : Sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation - Principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en RD Congo*. Working Paper, n° 86, Département d'Économie Agricole et de l'Environnement, Katholieke Universiteit Leuven, 76 pages
- Maillocheau J., 1952 - *Rapport : recensement du canton de Kara-Kara*. 27 pages
- Boureima M., 2016 - *Les Politiques Agricoles au Niger, 1960-2015 : 55 ans à la Recherche de la Sécurité Alimentaire et de la Réduction de la Pauvreté*, Les éditions Belle Afrique, Niamey, 35 pages
- Evans M. C., Sinclair R., Fusimalohi C. et Liava'a V., 2002 - Mondialisation, alimentation et santé : l'exemple des Tonga. In *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé*, Recueil d'articles n°6, pp. 23-29
- Dambisa M., 2009 - *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, JC Lattès, Paris, 250 pages
- Nations Unies, 70^e session de l'Assemblée Générale, 2015 - *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. 38 pages
- Nations Unies, Commission Économique pour l'Afrique, 2016- *Profil de pays-Niger-2015*. Addis-Abeba, Éthiopie, 32 pages
- Niger (République du), Commune Rurale de Kara-Kara (CRK), 2014 - *Plan de développement communal de Kara-Kara 2015-2019*. 152 pages
- Niger (République du), Institut National de la Statistique, 2014 - *Répertoire National des Localités*. 782 pages
- Niger (République du), Ministère du Plan, 2017 - *Plan de développement économique et social 2017-2021*. 198 pages
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 1996 - *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. In FAO, Archives de documents, Adresse URL : <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 2005 - *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : le commerce agricole et la pauvreté : le commerce peut-il être au service des pauvres ?* Collection FAO, Agriculture n°36, Rome, 212 pages

Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2010 - *Chocs et vulnérabilité au Niger : analyse des données secondaires*. Rapport global, Rome, Italie, 77 pages

Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2012, *Suivi de la sécurité alimentaire, Guide technique 2, Compendium des indicateurs pour le suivi de la sécurité alimentaire*, Rome, 68 pages

Hassane R., 2015 - *La production de pomme de terre et recompositions socio-économiques dans l'Imanan, Niger*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Toulouse le Mirail, Toulouse II, 309 pages